

## 2. La conquête du suffrage universel

Dès sa création, le P.O.B met en avant la lutte pour le Suffrage Universel, présenté comme levier indispensable de l'émancipation politique, sociale et économique. Cette revendication du suffrage universel s'impose naturellement dans un pays où le système censitaire exclut du corps électoral l'immense majorité de la population. Dans l'arrondissement de Verviers en 1892, le nombre d'électeurs est de 4.292 sur 175.176 habitants, soit 2,4%. Pour des raisons tactiques, la direction socialiste a admis que la réforme électorale pourrait passer par la grève générale. Les partis socialistes européens la considèrent comme une arme extrême que peu d'entre eux veulent utiliser. Parmi les marxistes, la grève générale a longtemps été considérée comme une utopie dangereuse qui viserait à éloigner la classe ouvrière de l'action politique et à lui substituer les séductions enrichissantes de l'action directe. C'est une arme à laquelle le parti a décidé de ne recourir que si une série de conditions sont remplies. Quoiqu'il en soit, la lutte pour le S.U. devient un combat prioritaire et, en l'absence de toute concession de la part des milieux conservateurs, la grève générale, l'arme ultime pour l'obtenir.

Le 25 décembre 1892, le P.O.B envisage en cas de rejet du S.U. par la Chambre de déclencher une grève générale. A Verviers, on se prépare, la propagande s'intensifie. Le 11 avril 1893, la Constituante rejette le S.U. Le 12 avril, la Fédération de la Vallée de la Vesdre fait afficher des placards dans toutes les usines et distribue à profusion des tracts appelant à la grève. Des arrêts de travail se produisent le jour même à Verviers, Ensival, Hodimont et Andrimont. Un cortège s'organise et parcourt l'agglomération en chantant la Marseillaise, s'arrête devant les usines et s'efforce de déclencher partout la cessation du travail. Le soir, deux meetings ont lieu.

Le 13 avril, un cortège de 2000 manifestants parcourt les rues, d'usine en usine. Rien qu'à Verviers-ville, les grévistes sont près de 3.000. Le lendemain, 5.300, le 15, plus de 10.000, le 17, alors que la grève touche 250.000 travailleurs dans le pays, près de 14.000. A cette date, un accord est intervenu la veille entre la plupart des patrons et des ouvriers pour tolérer la cessation du travail et un arrêté du bourgmestre interdisant les manifestations a ramené le calme en ville.

Le 18 avril, sous la pression de la rue, la Chambre se rallie au vote plural, c'est-à-dire la généralisation du droit de vote à tous les Belges masculins âgés de 25 ans (les socialistes demandaient 21 ans) et résidant depuis 1 an dans la même commune (le parti exigeait 6 mois de résidence), mais avec l'octroi de voix supplémentaires aux pères de famille, aux capacitaire et surtout, privilège concédé à la fortune, aux riches propriétaires. Les directives du Conseil général du P.O.B invitent les ouvriers à reprendre le travail. Les dirigeants nationaux ont marqué leur accord sur ce compromis.

Tous leurs efforts tendent à précipiter la fin de la grève en faisant accepter cette demi-victoire alors qu'ils ont mobilisé les esprits depuis des années autour du suffrage universel pur et simple.

Ce ne sera pas facile et la confusion est générale.

A la Cascade, salle plus que centenaire à proximité du pont des Récollets, entre 16 et 17 h, le 18 avril, Linau Pirard et surtout Pierre Fluche incitent les ouvriers à continuer la grève alors qu'en début de soirée, à la Ruche, Maigray, Collard et Gierkens préconisent la reprise du travail. Même si, comme le signale *Le Peuple*, la reprise à Verviers s'est effectuée avec mécontentement et mauvaise humeur, il faut constater que les entreprises travaillent normalement le 21 avril.

La réforme électorale est d'application en 1894. Ainsi à Verviers, le corps électoral passe de 4.292 à 35.711 électeurs, ces derniers se répartissent en 22.711 électeurs à 1 voix, 7.212 à 2 voix, et 5.988 à 3 voix. Même si les deux dernières catégories rassemblent à elles seules près de 60% des votes, il n'en reste pas moins vrai que pour la première fois, les ouvriers veriétois et avec eux nombre de petites gens, acquièrent un droit qu'on leur refusait jusqu'alors. Malgré cela, lors du scrutin du 18 octobre 1894, les socialistes arrivent en deuxième position derrière les catholiques certes, mais devant les progressistes et les libéraux.

Au second tour, grâce à l'appui des voix libérales, les quatre candidats l'emportent haut la main le dimanche suivant. Au soir du 21 octobre 1894, alors que 28 députés socialistes ont été élus, c'est l'euphorie à la Maison du Peuple qui a été inaugurée le 13 mars rue du Gymnase ; deux tisserands, Jean Malempré, Jean Dauvister, un cafetier Adolphe Gierkens et un ouvrier agricole dolhaintois Thomas Nieuwette vont occuper à la Chambre les sièges jusqu'ici monopolisés par les grands industriels de la place.

Lors du premier tour de scrutin où les socialistes ont obtenu 35,19%, près des 9/10èmes des voix proviennent des cantons de Verviers, Dison, Spa et Limbourg. Ces chiffres électoraux ne disent pas tout.

Ils négligent la façon dont ces suffrages ont été conquis car le parti n'a disposé au niveau national que de moyens dérisoires pour organiser la campagne électorale.

Ce parti des pauvres a réalisé sa propagande dans des conditions difficiles. Tous les militants ont fait preuve d'un énorme dévouement car le collage d'affiches, la distribution des tracts, l'organisation d'un meeting comportent des risques.

A Verviers, au lendemain de la grève de 1893, un rapport du capitaine de gendarmerie signalait le 20 avril « il reste juste 380 ouvriers qui continuent à chômer, soit parce qu'ils ont été congédiés comme meneurs, soit en raison de l'ajournement de la rentrée chez leur patron ». Les mouvements revendicatifs n'en continuent pas moins dans la suite, en vain.

La législation communale édictée pour préserver les communes belges du péril rouge prévoit des conditions plus sévères pour devenir électeur (l'âge passe de 25 à 30 ans, la durée de résidence d'1 à 3 ans dans la commune). Or, les ouvriers suivent le travail et sont donc très mobiles ; à Andrimont, on compte de 1890 à 1892, 2.043 départs et 2.009 arrivées sur une population de 4.304 habitants. Ces migrants, quasi tous des ouvriers, ne pourront donc pas participer aux élections. Outre ces mesures dirigées contre les ouvriers, la loi prévoit encore l'octroi de voix supplémentaires en fonction des impôts, le maximum de voix fixé à 3 pour les législatives est porté à 4 en faveur des électeurs diplômés qui possèdent un immeuble dont le revenu cadastral s'élève à 150f. au moins. Le gouvernement a donc renforcé le régime de la pluralité. Anseele le qualifera d'un mot : « la loi des 4 infamies »

Dans ces circonstances, à Dison, il y avait en 1892, 925 électeurs communaux pour 13.129 habitants; en 1895, il y a 1699 électeurs à une voix, 223 électeurs à quatre voix, 126 électeurs à trois voix et 229 électeurs à quatre voix. Le corps électoral a augmenté certes, mais le vote plural et les exigences relatives à la résidence permettront à la classe possédante de maintenir son pouvoir dans la plupart des communes du pays. Dans la vallée de la Vesdre cependant, des majorités socialistes s'installent par contre à Ensival, à Andrimont, tandis qu'à Dison, les socialistes obtiendront 7 élus sur 13. Ils auront la majorité et 2 échevins mais pas le maïorat. Le Roi et le ministre de l'Intérieur ne nommaient pas à cette fonction des socialistes dont les convictions républicaines étaient bien connues. Le combat n'est pas terminé car le suffrage universel pur et simple reste l'objectif à atteindre.

Si la représentation proportionnelle est admise en 1899, cette réforme électorale n'apporte pas aux partis de gauche la majorité. L'agitation prévaut dans le camp socialiste et, dès le 14 avril 1902, le Conseil Général est obligé de décréter la grève générale. Dès son congrès du 8 juillet 1900, le Conseil fédéral socialiste de la région verviétoise avait décidé de prendre des mesures pour mener une campagne en faveur du suffrage pur et simple en organisant notamment des meetings.

Le 12 avril 1902, le bureau de la Fédération socialiste publie un manifeste ; il demandait aux ouvriers d'assister aux meetings qui auront lieu à 8 h du soir à partir du 14 avril. La grève n'était donc pas prévue, elle éclate pourtant dans le pays à cette date, et le mouvement est rapidement suivi à Verviers. Dans la soirée du 14, tous les syndicats réunis décident la formation d'un comité de grève, composé du Conseil fédéral du P.O.B et d'un membre de chaque syndicat pour donner plus d'unité et de cohésion au mouvement.

D'après ses résolutions, le comité pense déterminer toutes les corporations au chômage. C'est à cette intention que de multiples cortèges se rendent continuellement de fabrique en fabrique pour essayer de les faire évacuer. Cette tactique est effectivement appliquée. En somme, il s'agit d'une répétition de 1893 et elle porte ses fruits. Le 15 avril, le nombre des grévistes est de 5.000 à 6.000, puis il passe à 15.000 le 16 et 20.000 le 17 et ce nombre se maintient jusqu'au 20 avril. La grève a largement réussi à Verviers ; elle se terminera le 20 avril sur l'ordre du Conseil général du P.O.B.

Quand le député Malempré, revenu de Bruxelles, apprend cette décision, il déchaîne une véritable tempête. Certains ouvriers crient même qu'on aurait dû faire la révolution. Jean Malempré leur répond en protestant : « Comment pourriez-vous faire une révolution, qu'avez-vous pour vous battre contre la garde civique, contre l'armée ? » (le 18 avril, 800 hommes sillonnent les rues). Verviers, tout comme en 1893, a passé cette grève dans le calme le plus complet mais un nouvel élément est apparu, la formation d'un comité de grève. Il a dirigé le mouvement, ce qui a permis une plus grande centralisation et une prise de contact plus étroite avec les syndicats.

Après la grève, il continue de siéger pour demander aux patrons que tous les ouvriers soient réacceptés. Le 22 avril, 37 ouvriers n'ont pas été admis à reprendre leur place.

Les dirigeants du P.O.B, devant la mise en place d'un système répressif important - plusieurs fusillés à Louvain -, n'ont pas su adopter la tactique adéquate pour gérer cette grève. Tout comme les libéraux, vu le refus de la révision, ils se sont tournés vers une autre revendication, la dissolution des Chambres.

Dans ses souvenirs, Louis Bertrand affirmera, parlant de la grève, qu'elle a fait « perdre au parti socialiste l'aurole fascinatrice, qui électrisait les masses, mais elle l'a guéri aussi des méthodes surannées ».

Effectivement, de cette grève déclenchée sous la pression de la rue, le P.O.B sortira diminué. L'introduction de la représentation proportionnelle depuis 1900 avec le renouvellement des Chambres par moitié n'améliorera rien et même si on évoque la possibilité d'un gouvernement des gauches avec la participation des socialistes permettant ensuite de réformer le droit de suffrage, on ne peut pas dire que le cartel des gauches conclu pour les législatives de 1912 est une réussite. Le 2 juin 1912, au lieu d'être réduite, la majorité est renforcée ; 18 voix au lieu de 6. Les socialistes gardent leurs positions, mais c'en est fait pour eux de l'espoir d'une conquête par les voies légales du suffrage universel pur et simple. Le recours à la grève est devenu inévitable.

S'inscrivant dans la ligne des positions prises par le congrès national du P.O.B, le Conseil fédéral de la Fédération socialiste de Verviers constitue le 21 juillet 1912 un comité local qui comportera des délégués de la Fédération socialiste et des groupements ouvriers pour gérer la grève en préparation.

Le *Travail* ouvre une chronique permanente consacrée à l'événement ; le 30 mars 1913, une assemblée générale étudie les mesures à prendre. Elle préconise de créer des comités locaux afin d'éviter des rassemblements trop importants, de faire le recensement des enfants que leurs parents ne pourraient conserver chez eux et engage les cafetiers à ne pas distribuer d'alcool lors de la grève. La Fédération ouvrière textile prévient le patronat, le 8 avril, de son désir de participer à la grève.

Le 11 avril, un grand meeting a lieu à la Maison du Peuple devant des milliers de personnes qui s'entassent dans la rue du Gymnase et sur les toits des immeubles voisins.

Louis Pirard y déclare : « on verra demain ce qu'est le géant au repos, on verra l'importance sociale de ce prolétaire que l'on ne veut pas traiter sur le terrain politique à l'égal d'un bourgeois ». Il fait aussi un énergique appel au calme des ouvriers en disant : « Si le gouvernement se trouvait devant une classe ouvrière agitée, elle lui apparaîtrait moins redoutable que si elle est pacifique. Le calme et le silence seront la plus éloquente démonstration de notre force et si la grève est pacifique, l'heure sonnera bientôt où nous aurons conquis le S.U. Alors, nous pourrons accomplir l'ensemble des réformes concrètes qui seront les conséquences du S.U. Nous organiserons des assurances ouvrières, des lois sur les accidents de travail, l'instruction obligatoire ».

Le 14 avril, premier jour de grève, le rapport du capitaine de gendarmerie mentionne pour le district de Verviers et de Spa 19.642 chômeurs sur un total de 25.446 ; 18.591 le 15 avril. Le *Travail* annonce 19.000 grévistes le 16 avril. Il publie aussi une invitation à visiter le Musée communal et signale que trois comités fonctionnent à la Maison du Peuple ; l'un pour l'exode des enfants, l'autre pour les ressources et le troisième chargé de l'organisation des soupes populaires. La distribution gratuite de soupe a lieu à la Maison du Peuple à Verviers, à la Fraternelle à Dison, la répartition se fait d'après le nombre d'enfants de chaque ménage.

Le premier départ d'enfants se produit le 21 avril. Alors que 120 à 125 étaient inscrits, seuls 31 vont aller dans le nord de la France. La grève continue. Le 22 avril, alors que la Chambre vient d'adopter une motion envisageant la création d'une commission chargée d'examiner la révision des lois électorales, ils sont encore 17.522 grévistes. Et le 26, bien que le P.O.B ait

voté la reprise deux jours avant, ils sont toujours 16.440 à être motivés en ne cachant pas leur amertume. Le 28, la reprise sera générale.

Cette grève d'un genre nouveau n'a pas été une grande victoire au point de vue des résultats. A propos des dirigeants du P.O.B, Rosa Luxemburg écrira « Ils ont enlevé à leur grève générale toute valeur de choc » mais elle ajoutera : « du point de vue matériel, cette grève fut préparée comme ne l'avait jamais été aucune grève de masse au monde ».

L'armistice de 1918 sera suivi d'une période de réformes importantes. Le gouvernement Delacroix, composé paritairement de catholiques d'une part, de libéraux et socialistes d'autre part, fera voter une loi permettant l'élection immédiate, au suffrage universel des citoyens âgés de 21 ans au moins, de Chambres qui seront constituantes.

Lors des législatives du 16 novembre 1919, à Verviers, même si le P.O B verviétois progresse en pourcentage (40,4%), il n'arrive pas à obtenir un 3ème siège.

La Fédération verviétoise poursuivra son travail en multipliant meetings et conférences. Son effort ne sera pas vain. Les socialistes remportent une éclatante victoire aux communales de 1921. Ils sont représentés dans 29 communes par 112 conseillers dont 24 échevins et 6 bourgmestres, alors qu'en 1914 ils siégeaient dans 15 communes avec 46 conseillers dont 16 échevins.